

**CONFERENCE EXTRAORDINAIRE DES MINISTRES DE
L'ORGANISATION POUR LA CONSERVATION DE LA FAUNE
SAUVAGE EN AFRIQUE (OCFSA)**

Douala, 26 octobre 2017

COMMUNIQUE FINAL

1. Sur invitation du Ministre des Forêts et de la Faune de la République du Cameroun, la Conférence extraordinaire des Ministres de l'Organisation pour la Conservation de la Faune Sauvage en Afrique (OCFSA) s'est tenue le 26 octobre 2017 à Douala au Cameroun. Cette Conférence a été organisée par le Gouvernement du Cameroun, en collaboration avec le Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC).
2. Cette session de haut niveau a été précédée le 24 octobre 2017 par la réunion des experts.
3. Les pays membres ci-après ont pris part aux travaux : Cameroun, Congo, Gabon, République Centrafricaine, Rwanda et Tchad.
4. Y ont également pris part, les agences de coopération, les programmes et les institutions nationales, sous régionales, régionales et internationales ci-après : CEEAC, COMIFAC BAD, GIZ, JICA, Rainforest Alliance, FTNS, TRAFFIC, UICN-PACO, CIERAD, CEFDHAC, WCS et ZSL.
5. La cérémonie solennelle d'ouverture a été marquée par quatre allocutions : celle du Secrétaire Exécutif de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC), de la Secrétaire Général Adjointe de la CEEAC, de la Ministre de l'Economie Forestière du Congo, et le discours d'ouverture du Ministre des Forêts et de la Faune de la République du Cameroun.
6. Dans son allocution, Monsieur Raymond NDOMBA NGOYE, Secrétaire Exécutif de la COMIFAC a fait un bref rappel des difficultés ayant plombé le fonctionnement de l'OCFSA. Il s'est ensuite félicité de la décision prise par les Etats membres de redynamiser cette Organisation au regard des défis liés à la préservation de la biodiversité. Aussi, a-t-il émis le vœu que la Conférence extraordinaire débouche sur une stratégie réaliste et pérenne de financement de l'OCFSA et le recrutement de l'équipe dirigeante pour la réalisation de son plan d'action prioritaire.
7. Prenant la parole, Madame Marie Thérèse Chantal MFOULA, Secrétaire Générale Adjointe de la CEEAC a réitéré que la CEEAC ne ménagera aucun effort pour faciliter l'inclusion de l'OCFSA dans son environnement institutionnel, et mobiliser en sa faveur, auprès des

partenaires, un appui pour son fonctionnement pérenne. Elle a invité les Etats membres à s'engager pour l'opérationnalisation de l'OCFSA appelée à jouer un rôle crucial dans la mise en œuvre du Plan d'Urgence de lutte anti braconnage de la CEEAC. Elle a enfin lancé un vibrant appel aux partenaires techniques et financiers en vue d'appuyer les Etats dans cet effort de bâtir une OCFSA forte et rapidement opérationnelle.

8. Son Excellence Madame Rosalie MATONDO, Ministre de l'Economie Forestière de la République du Congo et Présidente en Exercice de l'OCFSA a ensuite pris la parole pour remercier le Gouvernement du Cameroun pour avoir accepté d'organiser cette conférence en marge de la dix-septième réunion du PFBC. Elle a ensuite réitéré l'engagement du Président de la République du Congo dans la lutte contre l'exploitation illégale et le commerce illicite des espèces de faune et de flore sauvages en Afrique centrale. Poursuivant son propos, elle a rappelé l'organisation par la République du Congo, de la Conférence internationale sur la lutte contre l'exploitation illégale et le commerce illicite des espèces de faune et de flore sauvages sous l'égide de l'Union Africaine, Conférence au cours de laquelle les Etats africains se sont engagés à se doter d'une Stratégie commune africaine portant sur la lutte contre l'exploitation illégale et le commerce illicite des espèces de faune et de flore sauvages.
9. Dans son Discours d'ouverture, Son Excellence NGOLE Philip NGWESE, Ministre des Forêts et de la Faune de la République du Cameroun a souhaité une chaleureuse bienvenue et un agréable séjour en terre Camerounaise aux différentes délégations. Il a rappelé que la volonté commune des Etats membres pour la création de l'OCFSA a été saluée par les autres Etats Africains, les partenaires au développement, les ONG et la Communauté Internationale. Il a toutefois déploré qu'aussitôt après sa création, les espoirs placés en cette Organisation se sont estompés à cause de son rendement médiocre consécutif au dysfonctionnement, lié notamment au paiement irrégulier de cotisations des pays membres et à une gestion chaotique des ressources. Face à cette impasse, l'OCFSA reste à ce jour a-t-il poursuivi, la seule institution régionale de coopération et de concertation en matière de conservation de la faune sauvage et de lutte contre le braconnage transfrontalier. Au regard de la complexité du phénomène du braconnage, le Ministre a souhaité que tous les pays membres de l'espace COMIFAC et de la CEEAC adhèrent à l'OCFSA, en vue de trouver une réponse appropriée à la criminalité faunique et le braconnage transfrontalier.
10. Le bureau mis en place pour la conduite des travaux a été constitué comme suit :
 - **Président** : Son Excellence Rosalie MATONDO, de la République du Congo

- **Vice-Président** : Son Excellence NGOLE Philip NGWESE, de la République du Cameroun
- **Rapporteur** : Son Excellence Lambert LISSANE-MOUKOVE de la République Centrafricaine.

11. Le rapport général de la réunion des experts a été ensuite présenté par Monsieur Gervais PAMONGUI, de la République Centrafricaine. Les Ministres ont pris acte des conclusions dudit rapport et ont félicité les experts pour la qualité du rapport.
12. En séance à huis clos, les Ministres ont examiné les points inscrits à l'ordre du jour et au terme des échanges fructueux, ils ont formulé les recommandations et pris des résolutions.

Sur les questions financières

13. Concernant les arriérés de contributions des Etats membres,

- i) Les Ministres ont adopté le plan de relance 2017-2018 dudit Plan de démarrage à hauteur de cent vingt-cinq millions (125 000 000) de FCFA.
- ii) Les Ministres ont décidé du taux de cotisations des Etats membres à vingt-cinq millions (25 000 000) de FCFA correspondant à quinze millions (15 000 000) de FCFA comme cotisations égalitaires au de titre l'année 2018 auxquels sont ajoutés dix millions (10 000 000) de FCFA comme règlement des arriérées, en vue de la mise en œuvre de ce plan de relance.
- iii) Les Ministres se sont engagés à faire des efforts pour verser régulièrement leurs cotisations annuelles après l'année de démarrage.
- iv) Les Ministres ont félicité le Cameroun pour les efforts accomplis dans le cadre de la redynamisation de l'OCFSA et le paiement de ses contributions ;
- v) Les Ministres ont encouragé le Cameroun à maintenir cette dynamique.

14. Relativement à d'autres sources de financements,

- i) Les Ministres ont pris acte des pistes potentielles de financements de l'OCFSA.
- ii) Les Ministres ont invité le Secrétariat Général de la CEEAC à explorer les sources de financement pour la mise en œuvre du programme écosécurité adopté par les Ministres de la CEEAC à N'Djamena, auprès de l'Union Européenne à travers le 11^{ème} FED et de la BAD. Par ailleurs, les Ministres ont exprimé la nécessité que les missions de l'OCFSA rentrent dans le cadre de la Stratégie commune africaine portant sur la lutte contre l'exploitation illégale et le commerce illicite des espèces de faune et de flore sauvages.

15. S'agissant du projet de budget,

- i) Les Ministres ont adopté le budget annuel de démarrage 2017-2018 du Secrétariat Permanent dont le montant s'élève à cent vingt-cinq millions (125 000 000) de FCFA.
- ii) Les Ministres ont invité les pays membres à déployer des efforts pour le paiement de leur contribution égalitaire annuelle en vue du fonctionnement optimal de l'OCFSA.

Sur les questions institutionnelles :

16. S'agissant du projet de règlements intérieurs du Secrétariat Permanent et de la Conférence des Ministres de l'OCFSA,

- i) Les Ministres ont adopté les règlements intérieurs du Secrétariat permanent et de la Conférence des Ministres de l'OCFSA.

17. Concernant le recrutement d'un consultant pour l'élaboration du manuel de procédures administratives, financières et comptables de l'OCFSA,

- i) Les Ministres ont validé les Termes de Référence pour l'élaboration dudit manuel.
- ii) Les Ministres ont instruit la nouvelle équipe dès son installation, de procéder au recrutement du Consultant. Le rapport du Consultant devra être validé par les Etats membres de l'OCFSA.

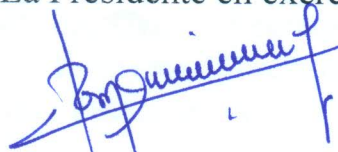
18. Concernant la feuille de route de la nouvelle équipe,

- i) Les Ministres ont adopté les actions prioritaires présentées dans la feuille de route 2017-2018.
- ii) Les Ministres ont instruit la nouvelle équipe dès son installation de mettre en œuvre ladite feuille de route.
- iii) Les Ministres ont instruit la nouvelle équipe dès son installation de transmettre tous les documents de l'OCFSA à la CEEAC en vue d'enclencher le processus pour l'ancrage institutionnel de l'OCFSA à la CEEAC, et les démarches relatives à la mobilisation des financements auprès de l'Union Européenne et la BAD.
- iv) Les Ministres ont instruit la nouvelle équipe dès son installation à entreprendre les démarches en vue de la formalisation des cadres de collaboration entre l'OCFSA et les organisations sous-régionales telles que la COMIFAC et le RAPAC.
- v) Les Ministres ont invité les Pays de la COMIFAC à adhérer à l'OCFSA.

19. **Relativement au recrutement de la nouvelle équipe dirigeante de l'OCSSFA,**
- i) Les Ministres ont adopté le principe de rotation pour les différents postes statutaires.
 - ii) Les Ministres ont décidé de la nomination des cadres aux postes statutaires suivants :
 - Poste de Secrétaire Permanent : Monsieur LINJOUOM Ibrahim de la République du Cameroun
 - Poste de Directeur Technique : Monsieur BEMADJIM NGAKOUTOU de la République du Tchad
 - Poste d'Administrateur Comptable : Monsieur BOYOS AHOKO de la République Centrafricaine
20. Les Ministres ont décidé de la tenue de la prochaine Conférence des Ministres à Brazzaville au Congo, à une date qui sera fixée ultérieurement.
21. Au terme de ses travaux, la Conférence des Ministres a remercié le peuple frère de la République du Cameroun, son Président et son Gouvernement pour l'accueil chaleureux qui lui a été réservé.

Fait à Douala, le 26 octobre 2017

Pour la Conférence des Ministres
La Présidente en exercice



Rosalie MATONDO